



CDG 44
Centre de gestion
de Loire-Atlantique
10, Bd de la Loire - BP 66225
44262 NANTES Cedex 2
Tél. : 02 40 20 00 71
www.cdg44.fr



CDG 49
Centre de gestion
de Maine-et-Loire
9, rue du Clon
49000 ANGERS
Tél. : 02 41 24 18 80
www.cdg49.fr



CDG 53
Centre de gestion
de la Mayenne
Parc tertiaire Technopolis
Rue de Broglie - Bâtiment E
53810 CHANGÉ
Tél. : 02 43 59 09 09
www.fncdg.com



CDG 72
Centre de gestion
de la Sarthe
3, rue Paul Beldant Cedex 2
72014 LE MANS
Tél. : 02 43 24 25 72
www.fncdg.com



CDG 85
Centre de gestion
de la Vendée
45, Bd des Etats-Unis
BP239
85006 LA ROCHE-SUR-YON
Tél. : 02 51 44 50 60
www.cdg85.fr



CNFPT
CNFPT Pays de la Loire
60, Bd Victor Beaussier - BP 40205
49002 ANGERS
Tél. : 02 41 77 37 37
www.paysdelaloire.cnfpt.fr

Des idées de métiers...

Catégorie C
Agent de développement local
Agent d'animation
Animateur périscolaire

Animateur loisir
Animateur culturel

Catégorie B
Responsable de centre de loisirs
Agent de développement local
Animateur environnement
Animateur du patrimoine

Catégorie A
Responsable d'un service
enfance/jeunesse
Directeur d'équipement socio-culturel

Les métiers de l'animation



un choix d'avenir
en Pays de la Loire



Des services d'animation de proximité

Répondre aux attentes de la population

Au cœur des besoins exprimés par les usagers, les métiers territoriaux de l'animation sont en pleine expansion. Dans le cadre de relations étroites entre les communes et les associations, l'animateur territorial exerce son métier dans différents établissements publics locaux tels que les maisons des jeunes et de la culture, les centres de loisirs, les centres culturels, les médiathèques, etc. Il peut également intervenir dans les écoles pour l'animation d'activités auprès des jeunes enfants pendant les temps périscolaires. Il développe des activités de groupes, qu'il conçoit, organise et encadre, dans l'optique d'un projet global d'animation. Connaisseur du terrain social, l'animateur est un interlocuteur privilégié des partenaires institutionnels (CAF, Jeunesse et Sports) et des associations.

66 000 agents dans les services de l'animation

La filière connaît un dynamisme important en matière de recrutement. En effet, les collectivités locales cherchent un personnel de plus en plus professionnalisé pour élaborer et mettre en œuvre les projets d'animation.

56 000 employeurs

La fonction publique territoriale se caractérise par une grande diversité des employeurs : 99 conseils généraux, 26 conseils régionaux, 36 000 communes et environ 16 000 structures intercommunales.

En Pays de la Loire 80 000 agents territoriaux*

Le territoire Pays de la Loire compte environ 80 000 agents territoriaux toutes filières confondues et 2358 collectivités territoriales.



*Titulaires, non titulaires et emplois aidés



Les grades de la filière animation accessibles par concours sont : adjoint d'animation (catégorie C, concours ouvert aux détenteurs du BAAPAT), animateur (catégorie B, concours ouvert aux détenteurs du BEATP). Le cadre d'emplois de catégorie C d'agent d'animation est accessible par recrutement direct. Certains emplois de direction du domaine de l'animation sont accessibles à partir du concours d'attaché territorial (catégorie A, Bac +3), spécialité animation.

Zoom sur quelques métiers

Animateur loisirs

Il accueille et anime un groupe d'enfants ou de jeunes. Il organise des activités de loisirs, d'éveil, sportives ou culturelles, en fonction des besoins du groupe et du projet d'animation défini. Il applique et contrôle les règles de sécurité dans les activités. Il peut également exercer son activité d'animation au sein d'une résidence pour personnes âgées.

Agent de développement local

Il conçoit et coordonne des actions d'animation innovantes pour différents publics au sein d'un territoire ou d'un quartier avec les habitants et les associations.

Responsable de centre de loisirs

Il conçoit, organise et coordonne la mise en place du projet d'animation dans un équipement de loisirs à destination d'enfants et de jeunes. Il encadre l'équipe d'animation, gère le budget et veille au bon fonctionnement de la structure.

